

# PROJET PARKES

## D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET

### À SAINT-AVOLD (57)

CONCERTATION PRÉALABLE  
11 septembre - 7 novembre 2023

« Atelier thématique : Emploi et formation »

Mercredi 4 octobre 2023 à 18h00 à l'Esplanade Detemple, L'Hôpital.

L'atelier thématique « Emploi et formation » de la concertation préalable du projet PARKES s'est tenu le mercredi 4 octobre 2023, à l'Espace Detemple (L'Hôpital) en présence de 35 participants.

Le diaporama présenté lors de cette réunion se trouve en annexe du présent document.

**Intervenants présents lors de cette réunion publique :**

- Emmanuel SCHULER, maire de L'Hôpital ;
- Thierry DORMOIS, directeur de projet PARKES, SUEZ ;
- Rose KIM, responsable communication publique et coordination, SK Geo Centric ;
- Louis EXERTIER, directeur développement économique, Moselle Attractivité ;
- Thierry HOMBERG, directeur de l'agence Pôle Emploi de Saint-Avold, Pôle Emploi ;
- Christine ZIMMERMANN, déléguée territoriale, Région Grand Est ;
- Luc MARTIN, garant de la concertation, CNDP ;
- Valérie TROMMETTER, garante de la concertation, CNDP ;
- Mathieu DAVID, 2concert (animateur) ;
- Clément DANGREAU, 2concert (animateur).

#### **Introduction de l'atelier thématique :**

*Ce temps public s'est ouvert par un accueil républicain de Monsieur SCHULER, maire de L'Hôpital. Il a été présenté par les animateurs et Madame TROMMETTER, garante de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), les modalités d'organisation et les objectifs de la concertation préalable. Thierry DORMOIS a ensuite présenté les grandes lignes du projet, avant une présentation par Rose KIM des Informations liées à l'emploi et au recrutement à venir.*

#### **Échanges avec le public :**

*A la suite de cette introduction s'est déroulé un premier temps d'échanges avec le public :*

**Question de Jean Marie Bonnetier :**

- Lors des recrutements pour le projet PARKES en 2025, une priorité sera-t-elle accordée aux personnes résidentes sur le territoire de Saint-Avold et ses communes voisines ?

Sur ce point, Thierry DORMOIS a rappelé que cette réunion visait à associer le plus en amont possible les acteurs locaux de l'emploi pour offrir des débouchés professionnels à la population locale.

### **Question de Marie OLIVIER**

- Au sujet de l'identification des déchets, avez-vous déjà réalisé une étude auprès des Communautés de communes, des centres de tri pour connaître la provenance des déchets accueillis sur votre site ?

Thierry DORMOIS a rappelé que le maître d'ouvrage est en relation avec les collectivités territoriales comme les Communautés de communes. Parmi les trois partenaires portant ce projet, SUEZ est le plus habitué à dialoguer avec des acteurs locaux et prend donc en charge les échanges avec le territoire. SUEZ est donc en contact avec le SYDEME notamment, afin de voir comment le projet PARKES pourra servir le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS) pour le recyclage de ses déchets en plastique PET. Il a cependant été rappelé que l'approvisionnement du site PARKES ne pourra pas être assuré uniquement par le territoire de la CASAS, il sera nécessaire d'aller chercher des déchets ailleurs, ce sera au réseau commercial de SUEZ de trouver ces débouchés. La zone de chalandise maximum sera fixée à 400 kilomètres autour de Saint-Avold.

### **Question de Daniel BECKER**

- Comment va être structurée cette entreprise, trois acteurs sont à son origine, aura-t-elle un nom, allez-vous créer une nouvelle société ?
- Il a été évoqué au départ un recrutement de 200 emplois, comment vont être répartis ces postes ?

Thierry DORMOIS a précisé que le projet PARKES prévoit la création de deux entités juridiques dissociées afin d'exploiter les deux usines, une de préparation de matière plastiques et une usine de recyclage moléculaire. Ce seront donc deux nouvelles sociétés qui seront créées avec un actionariat des trois partenaires qui vous ont été présentés. Les noms des deux sociétés ne sont pas encore décidés.

Sur la question des emplois, 60 seront prévus pour la préparation et 140 emplois pour l'usine de recyclage chimique.

### **Question du public**

- Les deux usines sont-elles prévues pour fonctionner en flux continu ?

Thierry DORMOIS a confirmé que les deux usines fonctionneront nécessairement en 5/8, avec une durée d'ouverture de 8000 heures par an, donc en flux continu. Les usines seront seulement arrêtées pendant les périodes de maintenance, ce qui représente 3 à 4 semaines d'arrêt planifiés par an.

### **Question du public**

- Connaissez-vous les conventions collectives prévues pour vos deux sites ?

Le premier site de préparation de déchets plastique appliquera la convention collective du déchet, le site de recyclage moléculaire appliquera la convention collective de la chimie.

### **Question du public**

- Il est possible de supposer que les deux usines ne soient pas obligées d'être situées à côté l'une de l'autre, pourriez-vous délocaliser l'usine de préparation de déchets plastiques ?

Sur ce point, Thierry DORMOIS a rappelé que le choix de Saint-Avold pour avait été fait car il y avait un bon potentiel de collecte de déchets. Il ne s'agit pas seulement de la Moselle mais de la zone de chalandise, qui inclut une zone frontalière avec l'accès à une énorme densité d'habitants dans le nord de l'Europe.

### **Regards croisés sur l'emploi et la formation :**

*A la suite de cette introduction, plusieurs acteurs locaux impliqués sur ces questions ont été invités à intervenir afin de présenter les principaux enjeux liés à l'emploi et à la formation, tout particulièrement sur le territoire de Moselle-Est.*

### **Louis EXERTIER, directeur développement économique, Moselle Attractivité :**

- Moselle Attractivité a pour objectif d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investissements en Moselle et aider les entreprises déjà existantes à se développer.
- Le Projet PARKES est porté par l'état, la région Grand Est et la plateforme Chemesis, le territoire a su attirer ce projet car la Moselle dispose de plusieurs atouts, Moselle Attractivité utilise pour qualifier ces atouts de la règle des trois P :
  - De la PLACE, avec la présence de friches industrielles convertissables pour l'accueil de nouveaux projets ;
  - Une présence de PERSONNEL, qualifié et disponible pour s'investir dans de nouveaux projets.
  - Un accompagnement financier, de la région et de l'Europe afin d'aider le projet à se développer sur ce territoire.
- La somme de ces atouts a permis à la Moselle et Saint-Avold d'être choisis pour accueillir ce nouveau projet industriel, porté par une grande entreprise française mais également deux entreprises étrangères de pointes dans le secteur industriel.

### **Thierry HOMBERG, directeur de l'agence Pôle Emploi de Saint-Avold :**

- Un recrutement de cette ampleur, 200 emplois, vise bien entendu des personnes du territoire mais doit également être étendu à une zone plus large pour réussir à pourvoir l'ensemble des postes.
- Même si l'industrie a décliné sur le territoire, elle reste un secteur d'emploi importants pour la Moselle-Est, qui compte plus de 650 établissements exerçant dans ce domaine d'activité pour plus de 20 000 salariés (près de 30% de l'effectif salarié du territoire).

- Ce territoire a connu une baisse pendant plusieurs années mais connaît depuis plusieurs années une croissance constante.
- L'évolution du taux de chômage national, en région Grand Est et dans le département de la Moselle est proche (6,9%), sur le territoire de Saint-Avold ce taux est légèrement supérieur à 7,1%. Le taux d'emploi local est donc représentatif de la situation nationale.
- Une enquête est réalisée une fois par an sur le besoin en main d'œuvre du bassin, afin de suivre l'évolution en besoin de recrutement, l'ensemble des chiffres et acteurs interrogés convergent vers le constat d'une difficulté de recrutement local qui devrait s'accroître dans les années à venir.
- Un enjeu collectif est donc à relever pour répondre à ces besoins, des entreprises mais également des demandeurs d'emplois et jeunes en formations.

**Christine ZIMMERMANN, déléguée territoriale formation professionnelle, Région Grand Est :**

- La région Grand Est est au cœur du développement économique et l'accompagne grâce à la formation, elle achète régulièrement des programmes de formation pour répondre au plus près aux besoins des entreprises qui sont installées ou qui vont s'installer.
- Ces achats de formation sont faits sous forme de marchés publics mais également ponctuellement d'achats par subventions, régulièrement mobilisées dès qu'une entreprise en exprime le besoin.
- Ce travail est effectué en étroite collaboration avec Pôle Emploi afin de viser au mieux les besoins des entreprises.

A l'issue de ces interventions, un participant a demandé quelle était la part de femme dans les emplois industriels.

Le directeur de l'agence Pôle Emploi de Saint-Avold Thierry HOMBERG a répondu que ce chiffre n'était pas disponible pour cette réunion publique, mais comme l'ensemble des métiers, les métiers de l'industrie se féminisent et ne sont plus réservés aux hommes depuis longtemps. Le travail en industrie a changé ces dernières années avec une plus grande mécanisation et automatisation. Il n'existe pas de distinction entre les femmes et les hommes dans le recrutement pour des postes dans l'industrie, Pôle Emploi y présente à la fois des femmes et des hommes, formés à ces métiers ou en cours de formation.

Thierry DORMOIS a également tenu à préciser qu'une réunion s'était tenue à l'IUT de Moselle-Est dans le cadre de cette concertation, qui a réuni l'ensemble des étudiants de cet établissement, soit une centaine de personnes. Il a noté que la population étudiante de ces filières avait beaucoup évolué et s'est largement rapprochée de la parité. Cet exemple n'a été observé qu'à l'IUT de Moselle Est, mais laisse à penser que ce mouvement concerne l'ensemble des formations et concernera donc dans quelques années le secteur entier de la chimie.

Un intervenant a également tenu à souligner que les métiers de l'industrie ne s'ouvraient pas aux femmes grâce à la mécanisation et l'automatisation, mais surtout sous l'effet d'un changement sociétal qui se produit ici.

## Ateliers de travail : « Quelles attentes ? »

*En seconde partie de réunion, les participants ont été invités à échanger en tables de travail sur leurs attentes en termes de formation, de modalités de recrutement, d'information, afin que l'implantation du projet PARKES soit la plus anticipée possible et que les emplois qui seront créés bénéficient aux habitants du territoire et au développement de ce dernier.*

Les intervenants ont notamment échangé sur **les offres de formation existantes sur le territoire**, qu'il s'agisse des lycées technologiques Charles Jully et Félix Mayer, de l'IUT de Moselle-Est, des écoles d'ingénieur à Metz ou Nancy ou encore du GRETA pour la formation permanente. Sur ce point, il a été rappelé la nécessité de **redimensionner cette offre de formation** afin qu'elle soit en mesure de répondre aux besoins du projet PARKES et des autres projets prévus sur le territoire.

S'il a été confirmé que le procédé industriel du projet PARKES serait différent de ceux existants dans le secteur du recyclage, il a été rappelé que les compétences seraient les mêmes et que l'enjeu porterait avant tout sur **la formation interne** et **la reconversion professionnelle** des salariés de ces filières.

Au-delà des métiers de la chimie, un point d'attention a également été apporté sur le recrutement des autres métiers qui seront nécessaires pour le projet, et notamment en maintenance, en logistique ou en métiers de la construction, pour lesquels il manque actuellement de main-d'œuvre.

Il a été relevé par plusieurs participants le **déficit d'image** dont souffrent parfois les métiers de la plasturgie et de la chimie. Il existe pour eux une nécessité de communiquer par les entreprises du secteur, mais également par les pouvoirs publics et les acteurs de la formation autour de ces métiers afin de montrer leurs évolutions et leurs réalités.

En termes d'information, plusieurs participants ont demandé que soit précisés le plus tôt possible **le calendrier de recrutement** et **les spécificités des postes** à venir, ce qui devrait être fait dès le début de l'année 2025 avec de **premières embauches prévues en 2025**.

Certains ont souligné l'importance d'**informer en amont sur les besoins de formation** pour que les personnes formées soient opérationnelles dès le lancement du projet. Cela passe d'une part par les relations avec l'IUT et les universités, mais également par une politique de stage ou d'alternance sur les installations existantes des maîtres d'ouvrage. Il a également été proposé de préparer des cahiers des charges pour préciser les postes prévues et les besoins de formation associés.

De manière plus générale, certains participants ont proposé de mettre en place **des groupes de travail dédiés à des thématiques spécifiques** (formation, embauche, etc.) en réunissant les organismes de formation en amont.

Face aux différents projets annoncés sur le territoire de Moselle-Est, un autre enjeu soulevé est celui d'**attirer d'autres compétences**, par exemple en faisant revenir les anciens diplômés issus du territoire ou les salariés partis travailler en Allemagne.

Cela passe d'abord par les emplois proposés chez PARKES, qu'il s'agisse du salaire, des conditions de travail, des perspectives professionnelles au sein de l'entreprise ou encore de la formation permanente proposée en interne.

Plus largement, de nombreux participants ont souligné le besoin de **rendre le territoire attractif** en jouant sur de nombreux leviers :

- **Le logement**, en s'assurant que l'offre immobilière permette aux futurs salariés de se loger à proximité de l'entreprise. Il a notamment été proposé que l'entreprise puisse se porter garante de ses salariés dans le parc locatif.
- **La mobilité**, en proposant davantage de moyens de transport aux habitants du territoire, comme des **lignes de bus** ou des **navettes** qui desserviraient les sites industriels, l'aménagement de **pistes cyclables** pour pouvoir se rendre en vélo jusqu'à la plateforme ou encore la création d'un **parking de covoiturage** du côté de la plateforme. Il a également été proposé la suppression du péage de Saint-Avold pour encourager les échanges avec Metz, la réouverture des lignes de train sur le territoire et la participation de l'employeur au financement d'une offre de mobilités (abonnement télépéage, abonnement transports en commun). La plateforme Chemosis a initié un groupe de travail à ce sujet pour identifier des solutions communes qui pourraient être proposées aux salariés.
- **Le cadre de vie** au sens large, en développant les activités de loisir comme les centres de sport, les services publics, la garde d'enfants, l'offre de soin, *etc.* Il a par exemple été proposé que les entreprises se rapprochent des communes pour proposer des places en crèche pour leurs salariés.

Un recueil des propositions des participants figure ci-dessous, à l'issue de ce compte-rendu.

### **Conclusion de l'atelier thématique :**

Madame TROMMETTER, garante de la concertation préalable du projet PARKES, a conclu ce premier atelier thématique, en rappelant qu'un effort de communication sera nécessaire afin de renforcer l'attractivité du territoire et faire pourvoir les emplois industriels créés par les entreprises locales. Il serait notamment intéressant pour les industriels de mutualiser un certain nombre d'actions et outils au sein de structures communes, comme la plateforme Chemosis.

Enfin, elle a souligné la nécessité de faire découvrir aux jeunes générations le secteur et les métiers de l'industrie grâce à des visites, des journées portes ouvertes et des partenariats entre les entreprises et les acteurs de la formation scolaire, universitaire et technique.

## **Recueil propositions issues des ateliers :**

### Recrutement

- Améliorer les offres d'emploi en rendant par exemple les intitulés de postes plus génériques et plus compréhensibles, comme les fiches de poste ;
- Créer des programmes de formations internes par les entreprises afin de recruter et former directement des salariés.

### Études et formations

- Redimensionner l'offre de formation afin de répondre aux besoins des entreprises locales ;
- Préparer des cahiers des charges spécifiques pour les métiers de la chimie et de la plasturgie à destination des filières de formation scolaire, universitaire et technique afin de mieux construire les enseignements et favoriser l'insertion professionnelle ;
- Faire participer les entreprises dans les programmes de formation, pour mieux définir leurs besoins et participer à la spécialisation de ces programmes.

### Attractivité du territoire

- Améliorer les conditions de travail proposées et avantages sociaux pour renforcer l'attractivité du territoire (exemple de l'Allemagne) ;
- Proposer une offre immobilière adaptée permettant aux personnes travaillant sur le territoire de s'y loger, l'entreprise pourrait par exemple se porter garante pour la location d'un logement par un de ses salariés.

### Services publics

- Travailler avec les collectivités afin de créer des équipements et services publics adaptés, pour la garde des enfants avec la création de crèches mais également pour les mobilités avec la création et le renforcement de transports en communs cohérents avec l'utilisation des trajets domicile/travail ;
- Afin de favoriser l'accès au territoire en voiture et permettre à des gens de venir travailler dans ses entreprises, il a été proposé de supprimer le péage routier de Saint-Avold.

### Communication

- Mener une action de communication afin de rendre les métiers de la chimie et de la plasturgie plus attractive et ainsi informer le public de l'évolution de ces métiers, à destination des jeunes scolaires ou en formation mais également auprès des adultes en reconversions professionnelles ou en formation.

# PROJET PARKES

## D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

CONCERTATION PRÉALABLE

11 septembre - 7 novembre 2023

Concertation garantie par

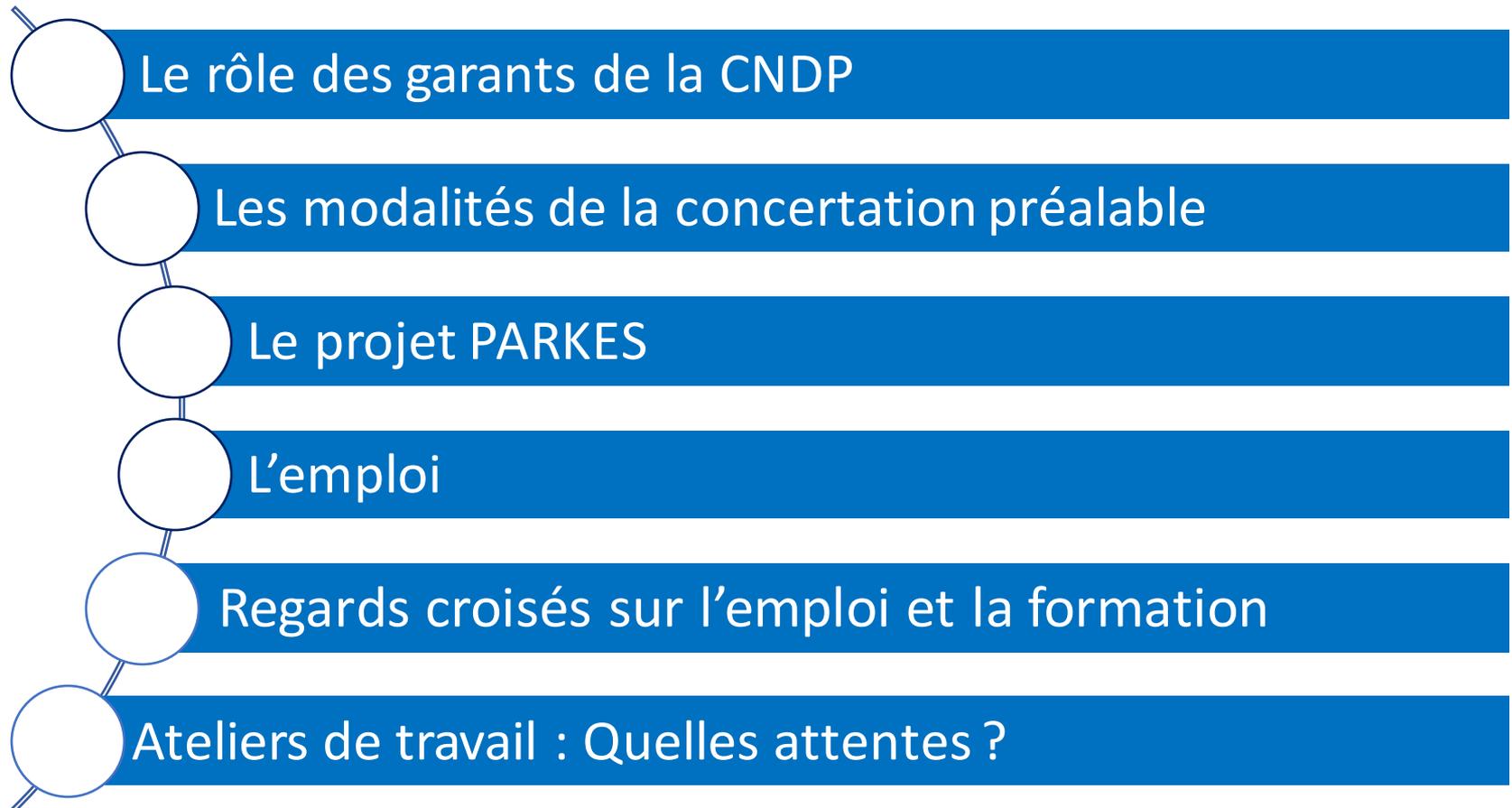


Atelier Emploi & Formation  
4 octobre 2023

[concertation-projet-parkes.fr](https://concertation-projet-parkes.fr)



## PROGRAMME DE LA RÉUNION



# La concertation préalable

<https://www.concertation-projet-parkes.fr/>



## Une concertation préalable au titre du Code de l'environnement

**Concertation organisée sous l'égide de la CNDP** (avec garants)

**Objectifs** : Permettre un débat sur :

- **L'opportunité du projet**
- Ses **objectifs** et ses **caractéristiques principales**
- Les **enjeux socio-économiques**
- Les **impacts significatifs** sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Les **solutions alternatives**, y compris de l'absence de mise en œuvre du projet
- Les modalités d'information et de participation du public à l'issue de la concertation

# Qui sont les garants :



valerie.trommetter@garant-cndp.fr

luc.martin@garant-cndp.fr



MA PAROLE A DU POUVOIR

244 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS  
<http://www.debatpublic.fr>

# La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

## AUTORITE

*Habilité à prendre des décisions en son nom propre*



Created by dDara from Noun Project

## ADMINISTRATIVE

*Institution publique*



Created by Gloria Maggioli from Noun Project

## INDEPENDANTE

*Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique*



Created by Nithinan Tatah from Noun Project

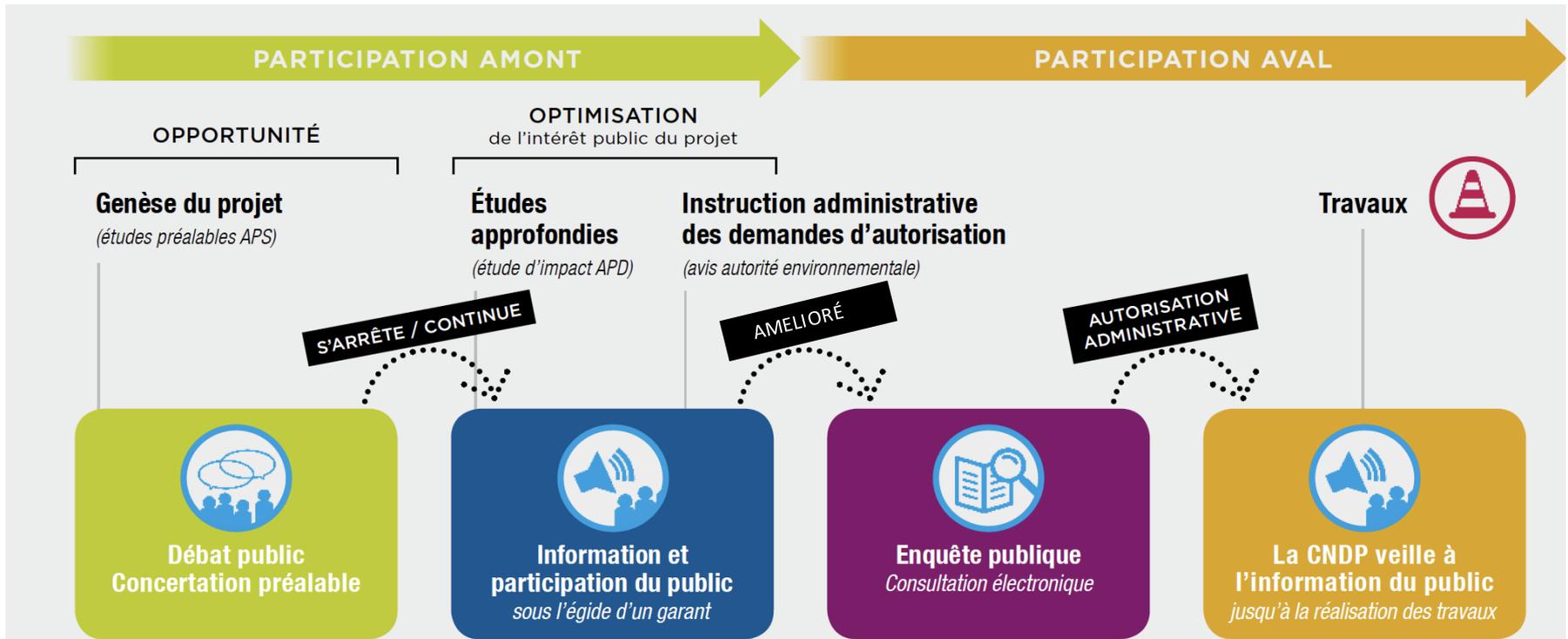
## Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

# Un droit qui sert à quoi ?



# Les 6 principes de la CNDP

## INDEPENDANCE

*Vis-à-vis de toutes les parties prenantes*



## NEUTRALITE

*Par rapport au projet*



## TRANSPARENCE

*Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet*



## ARGUMENTATION

*Approche qualitative des contributions, et non quantitative*



## EGALITE DE TRAITEMENT

*Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur*



## INCLUSION

*Aller à la rencontre de tous les publics*

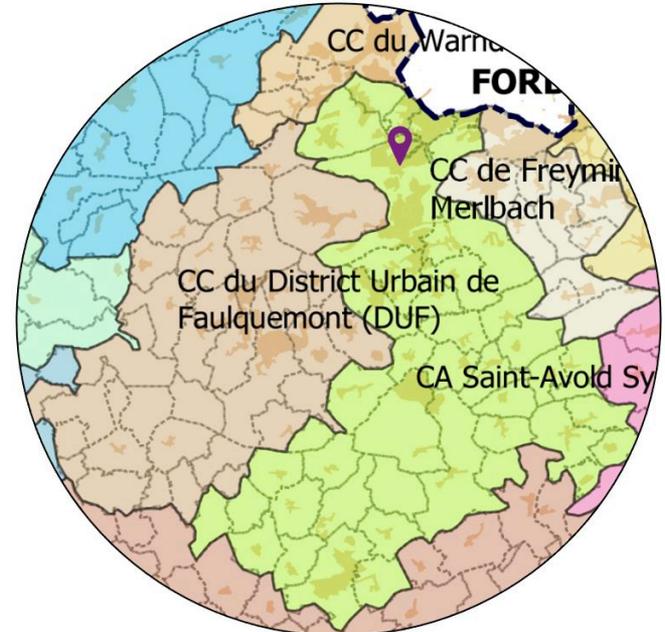


## Les modalités de la concertation

**Calendrier de la concertation préalable** : 11 septembre – 7 novembre 2023 (8 semaines)

**Périmètre d'information de la concertation** : 90 communes (126 000 habitants)

- **La Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie** (41 communes)
- **La Communauté de communes de Freyming-Merlebach** (11 communes)
- **La Communauté de communes du Warndt** (5 communes)
- **La Communauté de communes du District Urbain de Faulquemont** (33 communes)



## Programme de la concertation

### Réunion publique d'ouverture

**Jeudi 14 septembre, 18h**

Salle des Fêtes, Carling

### Réunion de présentation à l'IUT

**Mercredi 20 septembre, 9h30**

IUT de Moselle-Est, Saint-Avold

### Réunion thématique « *Objectif zéro plastique : comment sortir du plastique ?* »

**Jeudi 28 septembre, 18h**

IUT de Moselle-Est, Saint-Avold

### 3 ateliers thématiques :

- **Atelier n°1 : Emploi & formation**

Mercredi 4 octobre, 18h

Espace Detemple, L'Hôpital

- **Atelier n°2 : Enjeux environnementaux**

Mardi 10 octobre, 18h

Maison des Associations, Saint-Avold

- **Atelier n°3 : Risques industriels**

Mercredi 18 octobre, 18h

Salle des Fêtes, Carling

## Programme de la concertation

### 3 « débats-mobiles » :

- **Débat-mobile n°1**  
Vendredi 15 septembre (matin)  
Marché de Saint-Avold
- **Débat-mobile n°2**  
Jeudi 21 septembre (matin)  
Marché de Creutzwald
- **Débat-mobile n°3**  
Mercredi 11 octobre (matin)  
Marché de Völklingen, Allemagne

### Réunion publique de restitution

**Jeudi 26 octobre, 18h**

Salle des congrès, Saint-Avold



Une inscription préalable sur le site de la concertation est recommandée pour chaque temps d'échange

## Comment s'informer ? Comment participer ?

- **Site internet de la concertation** avec rubrique participative : [www.concertation-projet-parkes.fr](http://www.concertation-projet-parkes.fr)
- **Dossier de concertation et synthèse du dossier**
- **Flyer d'information avec carte T intégrée**
- **Registres papier** en mairie (Saint-Avold, Carling, L'Hôpital, Grossrosseln et Völklingen)
- **Affiches « grand public »** dans les commerces
- Auprès des **garants de la CNDP**
- **Traduction en allemand** du site internet et des principaux documents d'information



# Le projet PARKES

**Thierry DORMOIS**

Directeur de projet PARKES

# PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

## Les porteurs du projet

3 entreprises spécialisées dans la gestion et la valorisation des déchets



## PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMERISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

# Le projet PARKES en quelques chiffres

**Max. 145 000** tonnes/an  
de matières plastiques entrantes

**70 000** tonnes/an  
de plastique PET produites par recyclage  
par dépolymérisation

Investissement prévisionnel de  
**440** millions d'euros

Emprise foncière d'environ  
**20** hectares

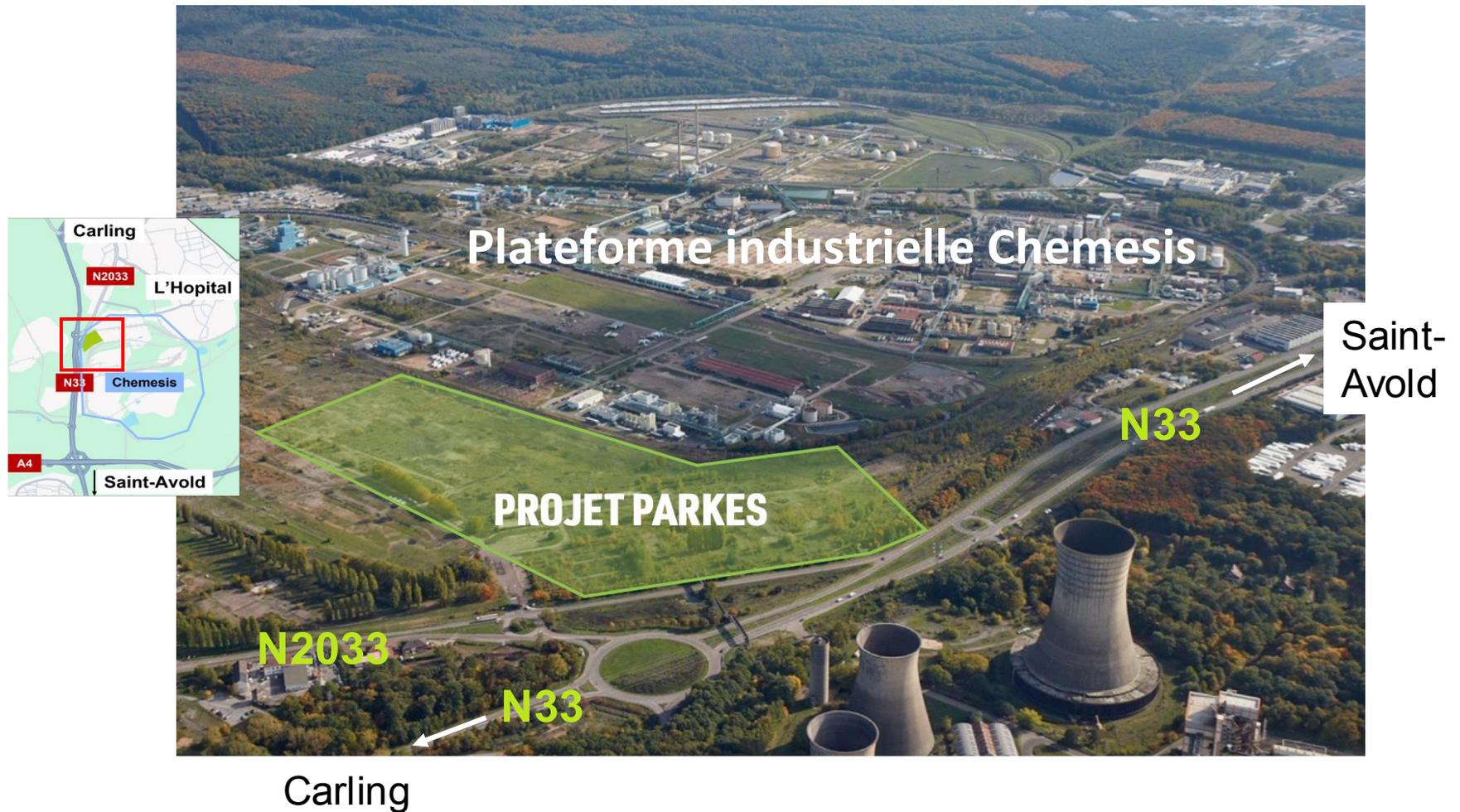
**360 000** tonnes de CO<sub>2</sub>/an  
économisées par rapport à la production  
d'une résine PET vierge pétrosourcée et  
l'incinération des déchets utilisés comme  
gisements

Création de plus de  
**200** emplois directs  
et **1 000** à **1 200**  
emplois induits

# PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

## La localisation du projet



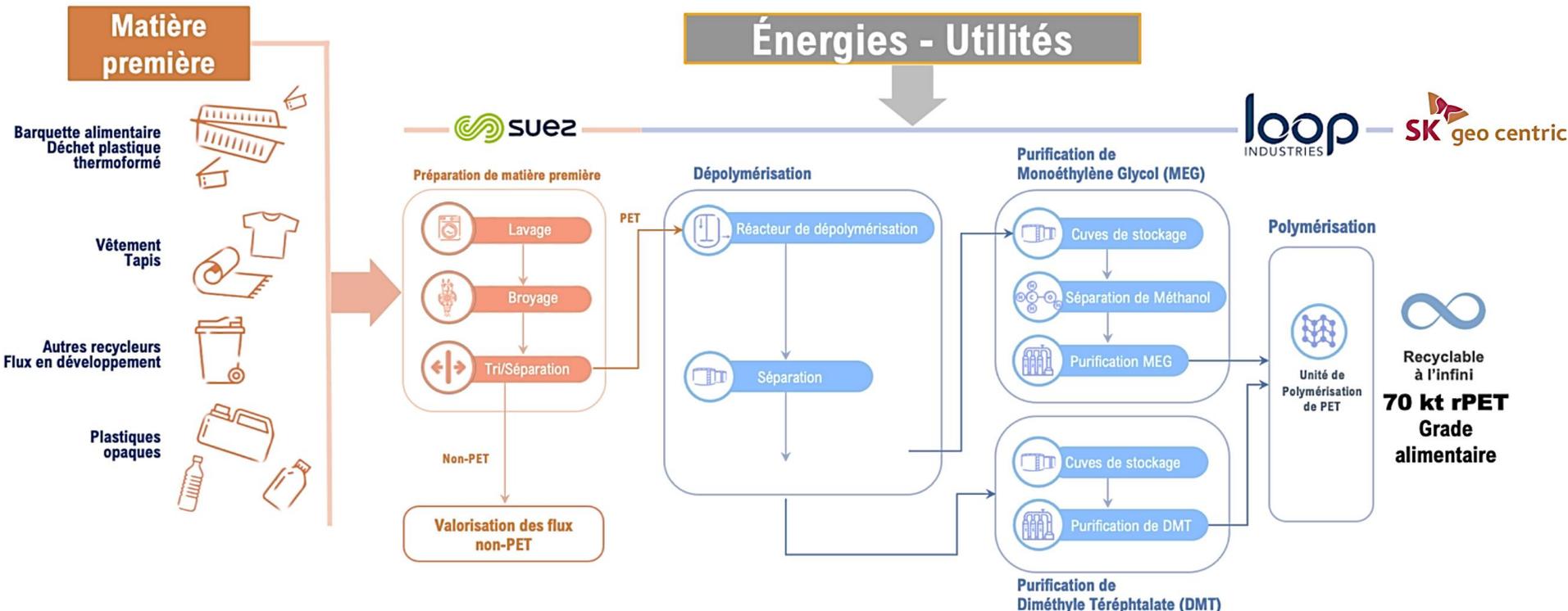
# PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

## Un projet, deux usines

Une usine de **préparation de matières plastiques** (jusqu'à 145 kt de déchets plastiques aujourd'hui non recyclés)

Une usine de **recyclage par dépolymérisation du PET (70 kt)**

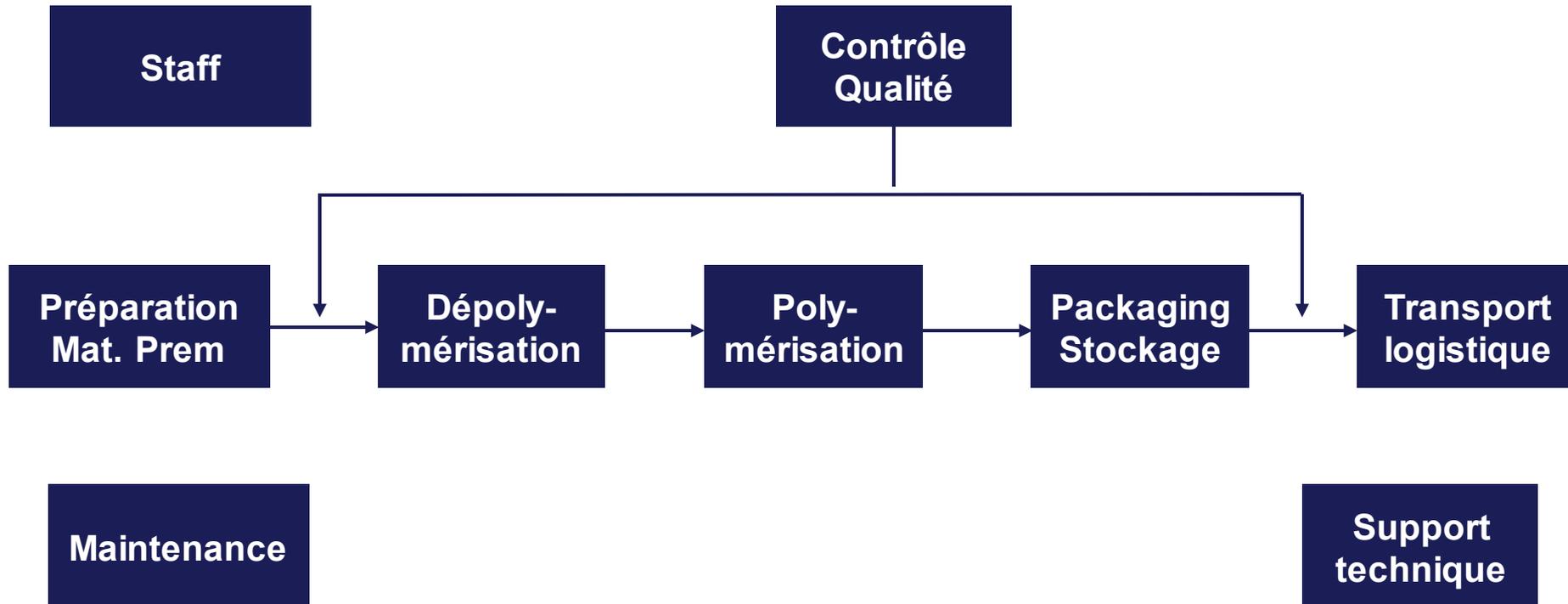


# PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

# L'emploi

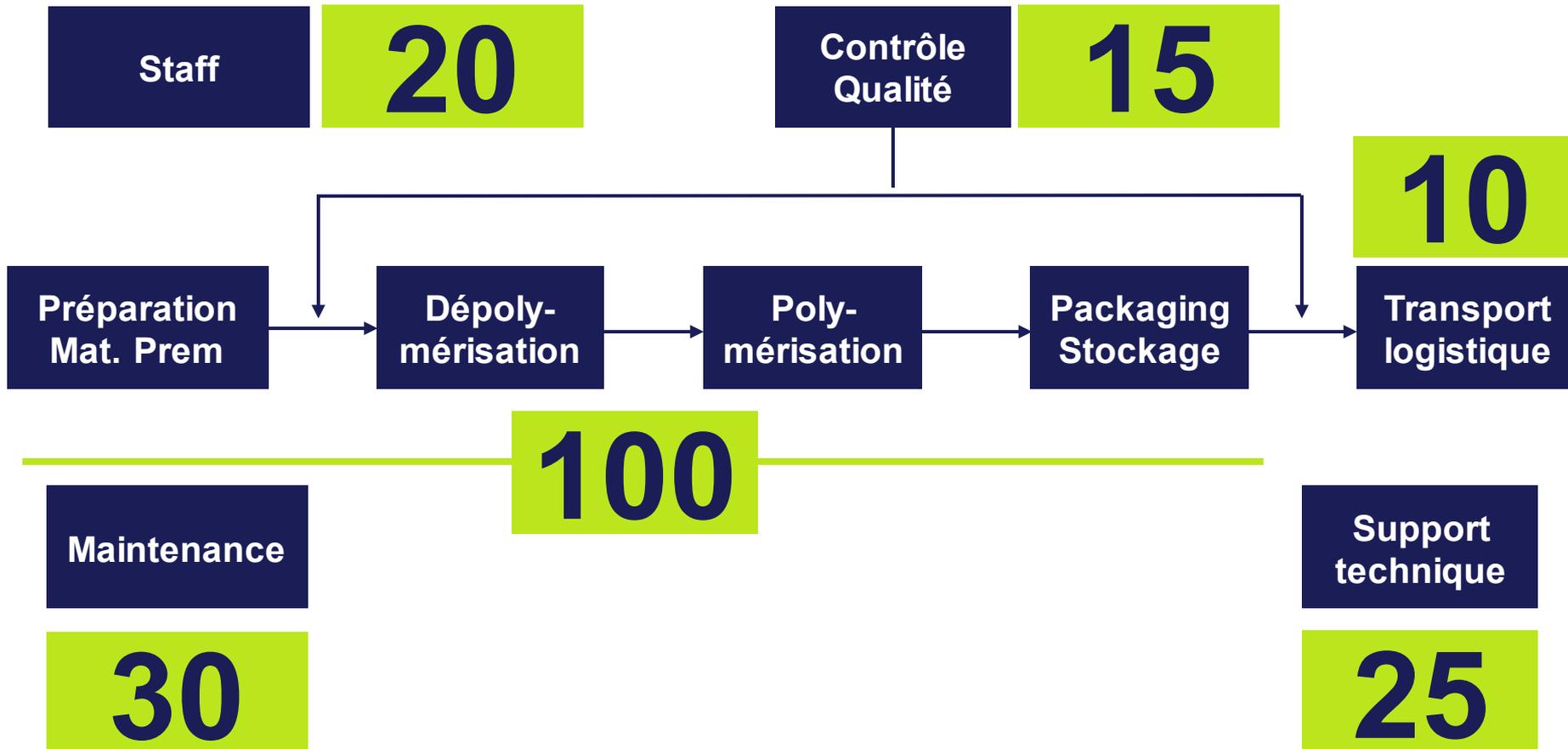
## L'emploi : Les postes



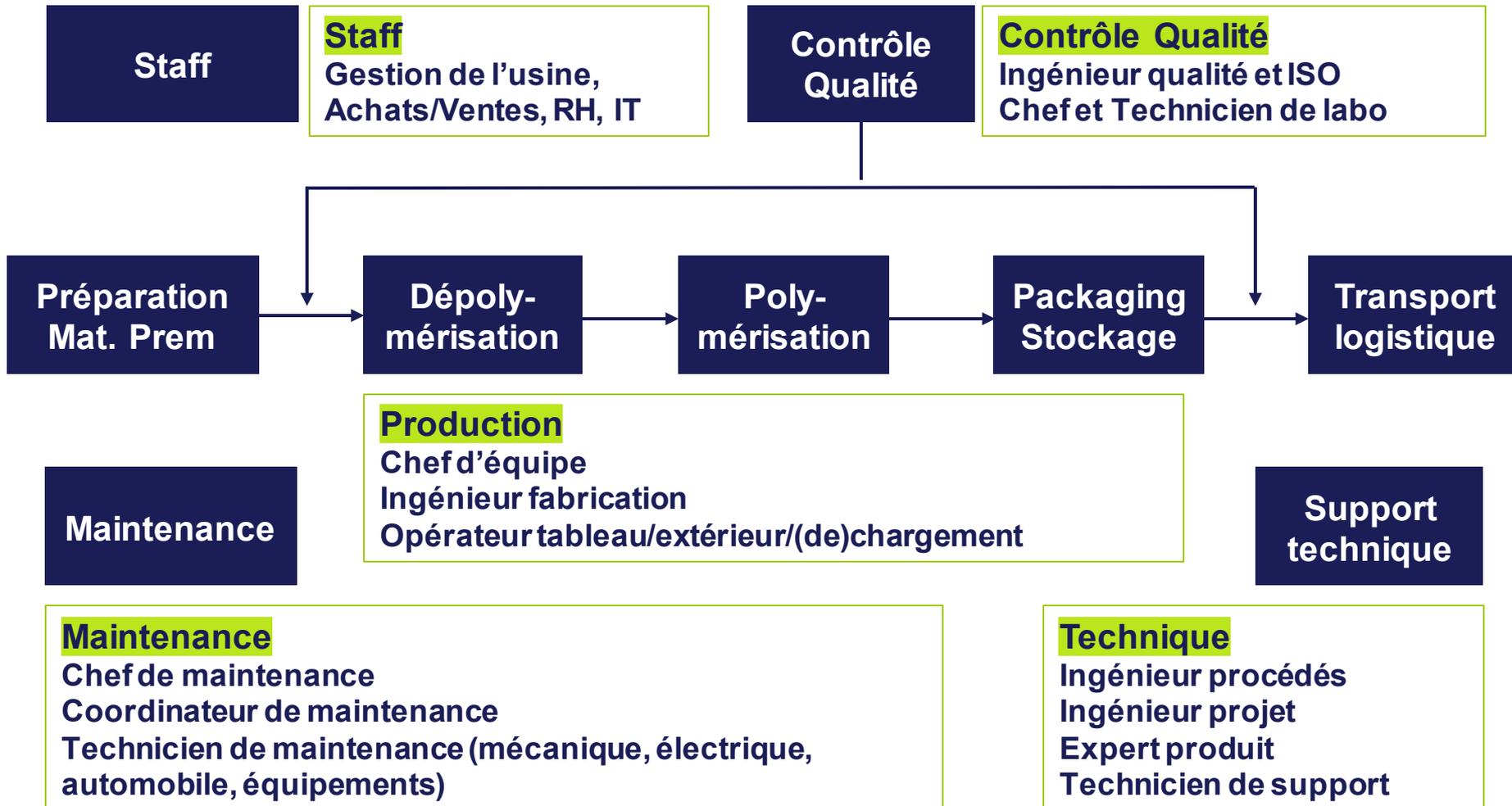
# PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

## L'emploi : Les postes



## L'emploi : Les postes



# PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

## Le calendrier prévisionnel : du projet

**Concertation  
préalable**

11 septembre –  
7 novembre  
2023

**Dépôt  
DDAE/Permis  
de construire**

1<sup>e</sup> trimestre 2024

**Enquête  
publique**

2<sup>e</sup> semestre  
2024

**Obtention  
PC/Arrêts  
préfectoraux  
d'autorisation**

4<sup>e</sup> trimestre 2024

**Démarrage  
du  
chantier**

1<sup>e</sup> trimestre  
2025

**Mise  
en  
service**  
2027

# PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMERISATION DU PLASTIQUE PET **À SAINT-AVOLD (57)**

## Le calendrier prévisionnel : **des recrutements**

**Concertation préalable**

11 septembre –  
7 novembre  
2023

**Dépôt  
DDAE/Permis  
de construire**

1<sup>e</sup> trimestre 2024

**Enquête  
publique**

2<sup>e</sup> semestre  
2024

**Obtention  
PC/Arrêtés  
préfectoraux  
d'autorisation**

4<sup>e</sup> trimestre 2024

**Démarrage  
du  
chantier**

1<sup>e</sup> trimestre  
2025

**Mise  
en  
service**  
2027

A partir de **2025**

Publication des offres sur **un site de recrutement dédié** (à venir)  
ainsi que LinkedIn, Pole Emploi et les sites de recrutements

# Temps d'échange

# Les enjeux de revitalisation industrielle du territoire

**Louis EXERTIER**

Directeur développement économique  
Moselle Attractivité



## PROJET PARKES Infinite Loop

---

*Concertation publique :*

*> atelier thématique n°1 : emploi et formation (04/10/23)*

- un projet majeur sur la plateforme chimique de Carling / Saint-Avold
- accompagné pour partie par MOSELLE ATTRACTIVITE, agence de développement économique du territoire mosellan



# Les enjeux de recrutement et le rôle de Pôle Emploi

**Thierry HOMBERG**

Directeur Pôle Emploi Saint-Avold

# Concertation PARKES Atelier Emploi et formation

Mercredi 4 octobre



# SOMMAIRE

## Bassin d'emploi de Moselle Est (ex Bassin houiller)

- L'emploi salarié dans l'industrie
- Répartition par secteur
- Répartition par métier
- Evolution du taux de chômage
- Demande d'emploi par catégorie
- Niveau de formation et de qualification des DE
- Les métiers les plus recherchés par les DE
- L'enquête BMO 2023



# L'emploi salarié

Secteur : **Industrie**  
Territoire : **Bassin Houiller**



Période : effectifs à fin décembre 2022

## En synthèse

**653** établissements

**20 065** salariés

*10,0% du nombre total d'établissements tous secteurs*

*29,3% des effectifs tous secteurs*

### Variation du nombre d'établissements :

Sur un an : 0,6%

Sur 10 ans -10,1%

### Variation des effectifs salariés :

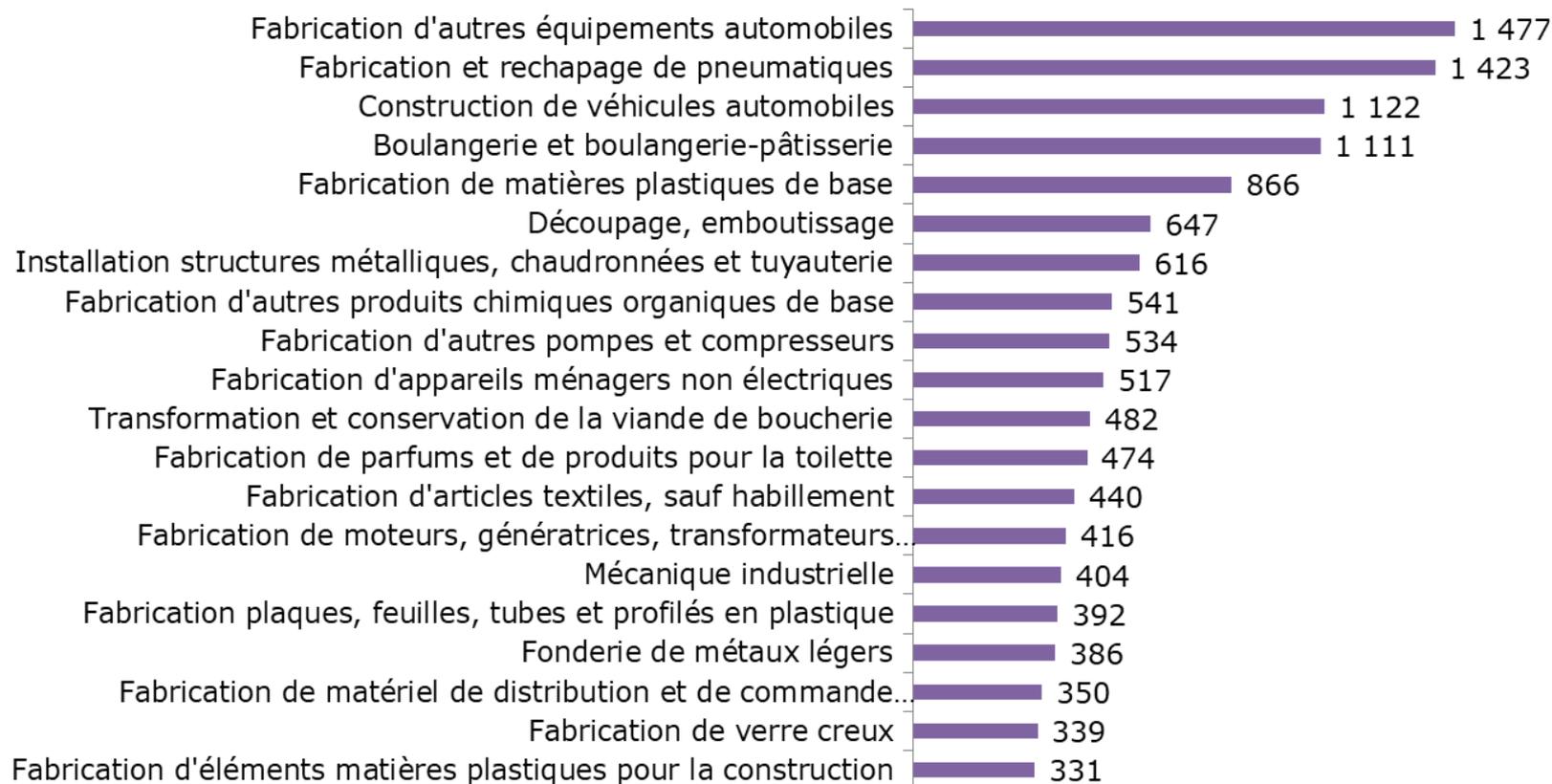
Sur un an 0,3%

Sur 10 ans -11,4%

**Champ** : établissements et salariés du secteur privé

**Source** : acoSS (URSSAF) établissements et salariés du secteur privé

## Les principaux secteurs d'activités selon les effectifs salariés en 2022 (NAF700) :



## Répartition des offres par métier (20 premiers métiers)

-: donnée soumise au secret statistique (<5)

Code ROME	ROME	Offres enregistrées sur un an	Poids du ROME	part d'offres durables	part offres à temps plein
	<b>Ensemble</b>	2 904	100%	52%	99%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage tri ou emballage	363	13%	50%	98%
H2903	Conduite d'équipement d'usinage	190	7%	65%	100%
H2913	Soudage manuel	184	6%	40%	99%
H2909	Montage-assemblage mécanique	182	6%	45%	100%
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	141	5%	63%	100%
H1404	Intervention technique en méthodes et industrialisation	120	4%	30%	100%
H2907	Conduite d'installation de production des métaux	116	4%	67%	100%
H2902	Chaudronnerie - tôlerie	115	4%	43%	100%
H2301	Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	96	3%	59%	100%
H2901	Ajustement et montage de fabrication	95	3%	41%	100%
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	94	3%	44%	98%
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	75	3%	73%	100%
H2101	Abattage et découpe des viandes	73	3%	100%	100%
H2206	Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	66	2%	14%	100%
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	54	2%	65%	96%
H2914	Réalisation et montage en tuyauterie	50	2%	62%	100%
H2906	Conduite d'installation automatisée ou robotisée de fabrication mécanique	43	1%	44%	100%
H2603	Conduite d'installation automatisée de production électrique électronique et microélec	39	1%	56%	100%
I1603	Maintenance d'engins de chantier levage manutention et de machines agricoles	38	1%	34%	100%
I1310	Maintenance mécanique industrielle	36	1%	78%	100%

## Evolution du taux de chômage

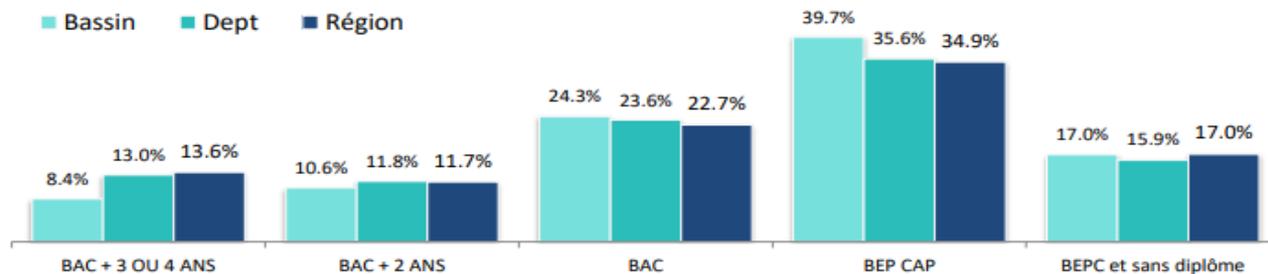
Taux de Chômage en %	1er trimestre 2018	1er trimestre 2019	1er trimestre 2020	1er trimestre 2021	1er trimestre 2022	2ème trimestre 2022	3ème trimestre 2022	4ème trimestre 2022	1er trimestre 2023
France métropolitaine	9,0	8,5	7,7	8,0	7,1	7,2	7,1	6,9	6,9
<b>Grand Est</b>	<b>8,9</b>	<b>8,3</b>	<b>7,6</b>	<b>7,9</b>	<b>7,1</b>	<b>7,2</b>	<b>7,1</b>	<b>7,0</b>	<b>6,9</b>
Moselle	9,2	8,5	7,7	8,0	7,3	7,3	7,1	7,0	6,9
Forbach	14,0	13,0	12,0	12,4	11,3	11,4	10,9	10,6	<b>10,2</b>
Metz	9,3	8,5	7,6	8,0	7,2	7,3	7,1	7,0	6,9
Saint-Avold	8,8	8,2	7,8	8,1	7,3	7,7	7,5	7,2	7,1

Évolution trimestrielle * (en point)	Évolution sur 1 an ** (en point)	Évolution sur 5 ans *** (en point)
0,0	-0,2	-2,1
<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>-2,0</b>
-0,1	-0,4	-2,3
<b>-0,4</b>	<b>-1,1</b>	<b>-3,8</b>
-0,1	-0,3	-2,4
-0,1	-0,2	<b>-1,7</b>

## DEMANDE D'EMPLOI PAR CATÉGORIE DANS LE BASSIN

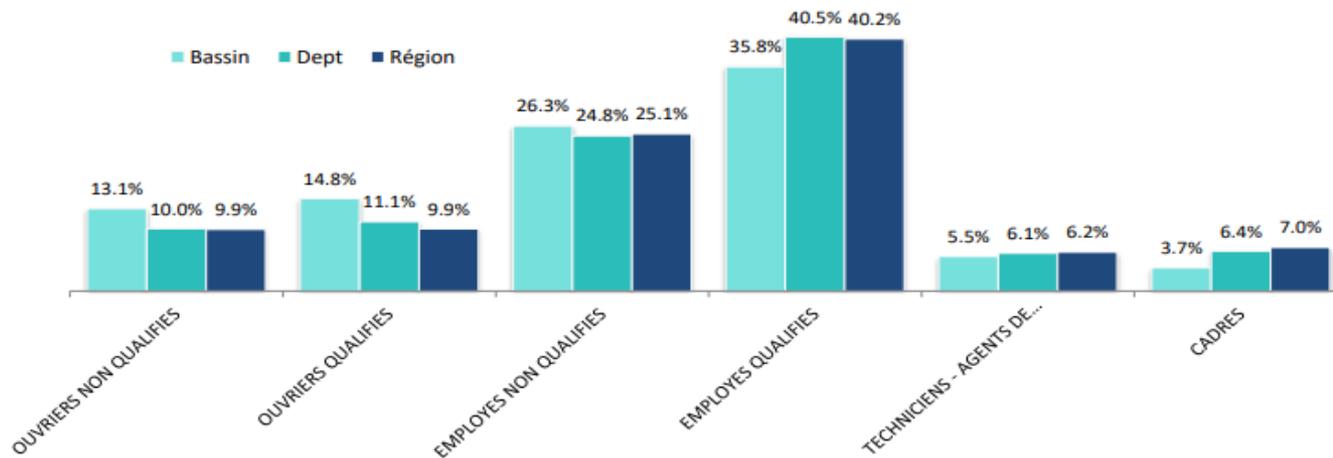
	juin-23	Poids dans le département	Poids dans la région
<b>DEFM catégorie A</b>	<b>14 127</b>	<b>33.2%</b>	<b>6.4%</b>
DEFM catégorie B	3 582	33.6%	6.2%
DEFM catégorie C	7 442	33.6%	6.0%
<b>DEFM catégories A, B, C</b>	<b>25 151</b>	<b>33.3%</b>	<b>6.3%</b>
DEFM catégorie D	1 768	34.5%	6.2%
DEFM catégorie E	1 849	33.0%	6.6%
<b>DEFM catégories A, B, C, D, E</b>	<b>28 768</b>	<b>33.4%</b>	<b>6.3%</b>

## Répartition de la demande d'emploi par niveau de formation



## RÉPARTITION DE LA DEMANDE D'EMPLOI PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

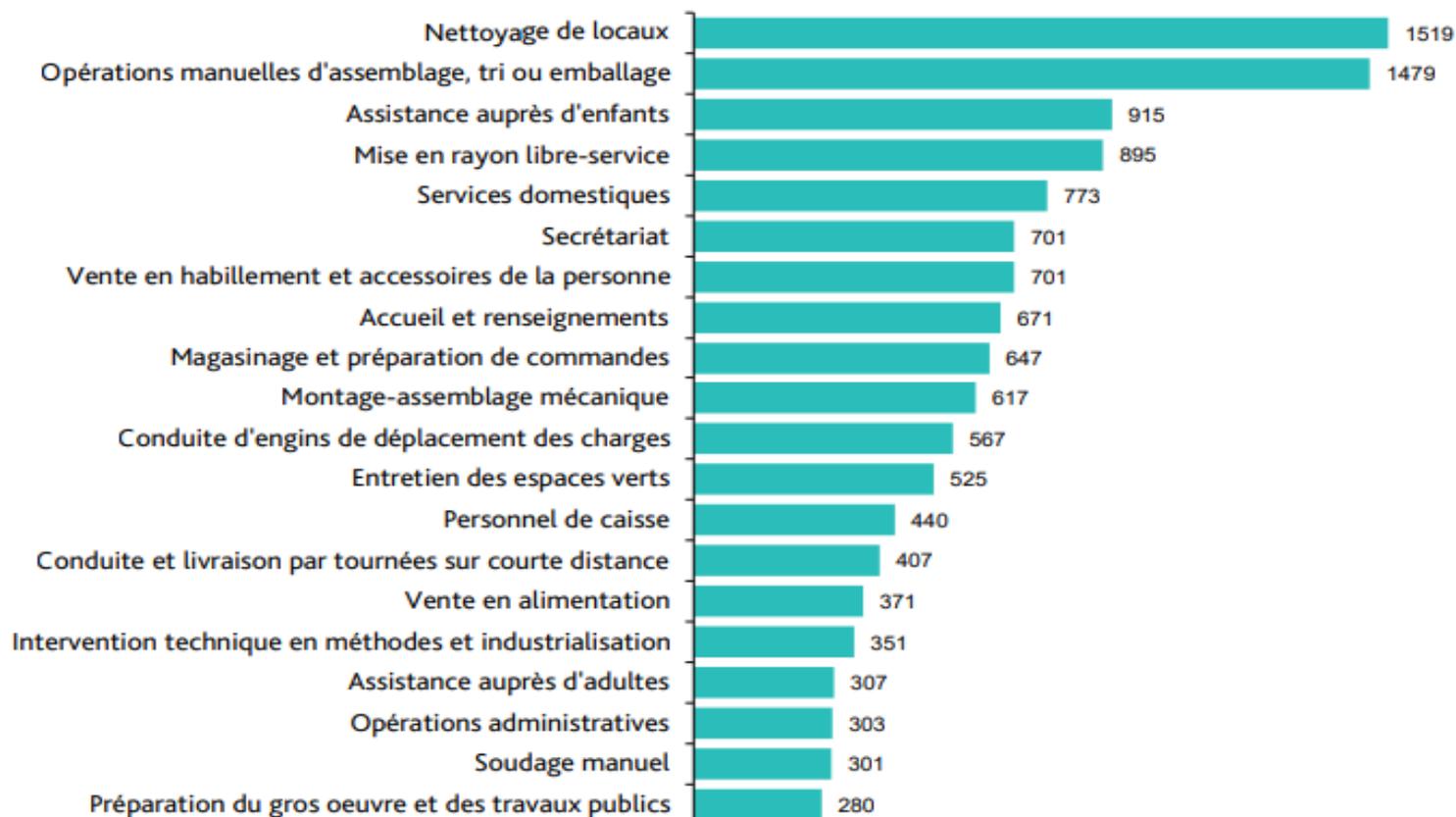
(DEFM catégories A, B, C)



## LES 20 METIERS LES PLUS RECHERCHES DANS LE BASSIN

(DEFM catégories A, B, C)

PAR LES DEMANDEURS  
D'EMPLOI



# ENQUETE BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE 2023

## Bassin Houiller



**7 629**  
projets de recrutement  
pour 2023

**23,3%**  
d'établissements recruteurs

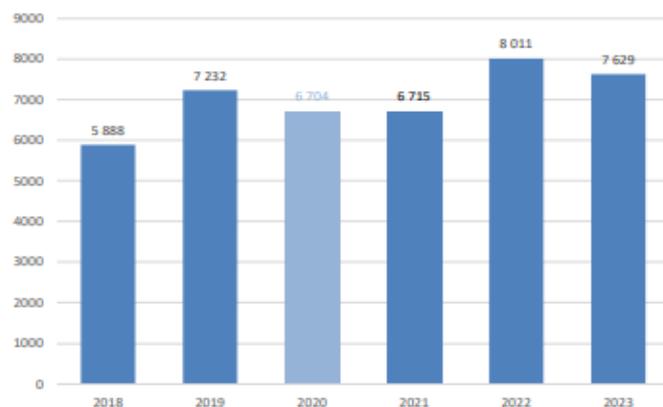
**+29,6%**  
évolution des projets  
par rapport à 2018

**62,1%**  
de projets jugés difficiles

**-4,8%**  
évolution des projets  
par rapport à 2022

**79,2%**  
de projets déclarés non saisonniers

### ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT



Avertissement : résultats 2020 impactés par la crise sanitaire  
(les entreprises ayant été sondées avant le démarrage de la crise)

### LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Nombre de projets	% de projets non saisonniers	% de projets jugés difficiles
Ensemble	7 629	79.2%	62.1%
Agriculture	110	88.2%	61.6%
Industrie	1 375	81.4%	69.5%
Construction	1 265	95.6%	66.2%
Commerce	1 010	84.3%	28.6%
Services aux entreprises	1 429	85.6%	74.5%
Services aux particuliers	2 441	63.1%	62.4%

# Les enjeux de synergie entre les acteurs du territoire

**Christine ZIMMERMANN**

Délégué territoriale  
Région Grand Est

## Ateliers de travail : Quelles attentes en termes d'emploi et de formation ?

- **Quelles informations sur le recrutement, les métiers proposés, la formation ?**
- **Quelles conditions d'accès aux postes ? Quelles procédures de recrutement ?**
- **Quelles perspectives pour les acteurs économiques locaux ?**
- **Quels liens avec les acteurs de l'insertion, de la formation ? Avec la filière ?**
- ...

**Merci de votre attention**

<https://www.concertation-projet-parkes.fr>